



Société Mackenzie Forbes

Planifier aujourd'hui pour donner à chaque enfant un avenir meilleur



“Joan a toujours dit que l'Hôpital de Montréal pour enfants était l'un des meilleurs en Amérique du Nord, et elle avait raison.”

BOB KOURI



Merci

par Renée Vézina, présidente

En ces temps difficiles et incertains, nous sommes particulièrement reconnaissants du soutien de donateurs fidèles comme vous. Grâce à votre appui, nous pouvons fournir à nos patients les plus fragiles des soins de santé pédiatriques d'exception, aujourd'hui, et au-delà de la crise actuelle.

Un enfant malade a un impact sur la vie d'au moins six personnes. Les hospitalisations, les rendez-vous avec

Suite au verso >>

Entièrement Dévouée

Vingt-cinq ans témoignent d'un profond dévouement. Joan Kouri a travaillé à l'Hôpital de Montréal pour enfants pendant 25 ans, et ces années ont été parmi les plus gratifiantes d'une longue vie productive. Son mari, Robert, le sait très bien.

Robert et Joan Kouri se sont rencontrés à l'Université McGill. Mariés en 1955, ils ont partagé leur vie pendant 63 ans. D'abord enseignant, Robert est devenu directeur d'école et administrateur. Détentrice d'une maîtrise en éducation, l'un des premiers postes de Joan a été celui d'orthopédagogue au département de psychiatrie de l'Hôpital de Montréal pour enfants, un rôle qu'elle a adoré.

Joan a aidé les enfants à surmonter des difficultés d'apprentissage, telles que les troubles de l'attention, la dyslexie et la dyscalculie (difficulté avec les nombres). Elle a trouvé cela immensément satisfaisant. Non seulement a-t-elle aidé les enfants avec leur apprentissage, elle les a aussi aidés à faire face aux défis émotionnels importants qui accompagnent souvent ces troubles. Les années qu'elle a passées au Children lui ont laissée un profond sentiment d'admiration et de respect pour l'hôpital et tout ce qui s'y fait.

Selon Robert, « Joan a toujours dit que l'Hôpital de Montréal pour enfants était l'un des meilleurs en Amérique du Nord, et elle avait raison ».

Suite au verso >>

Épargnez et donnez — avec un testament

Les idées des gens diffèrent sur de nombreux points – et cela inclut les questions d’argent.

Certains ne jurent que par les dépenses prudentes et l’épargne. Ils veulent se créer un petit coussin pour la retraite et s’assurer que leurs proches seront protégés. D’autres préfèrent profiter de leur argent au fur et à mesure et ne conservent qu’un mince patrimoine. Il n’y a pas de bonne ou de mauvaise façon de faire les choses.

Peu importe votre expérience, une chose demeure certaine : avoir un testament est essentiel au bien-être financier à long terme. Un testament permet de distribuer les biens acquis au cours de votre vie. Tout ce que vous possédez, biens immobiliers, meubles, actions, obligations, fonds de retraite, polices d’assurance vie, est chiffré en dollars et ajouté à vos revenus de l’année du décès pour calculer la valeur de votre patrimoine.

Votre testament témoigne également de qui vous êtes et de ce qui est important pour vous. Il reflète la gestion continue de vos ressources et de l’héritage que vous souhaitez laisser. Par votre testament, vous pouvez subvenir aux besoins des personnes qui vous sont chères et soutenir les causes qui vous tiennent à cœur, comme celle de la Fondation de l’Hôpital de Montréal pour enfants.

On craint parfois qu’un legs ne réduise le montant que vous comptez laisser à vos proches. Cela n’est pas forcément le cas. Avec un bon plan successoral, vous pouvez atteindre

vos objectifs philanthropiques tout en préservant la stabilité et la sécurité financières de vos proches pour de nombreuses années. Une autre méprise courante est que seuls ceux qui peuvent laisser des sommes importantes devraient envisager un don dans leur testament. En fait, un don, quel qu’en soit le montant, peut faire une réelle différence dans la vie d’un enfant malade. La délicate intention derrière le don importe plus que le montant.

Chef de file reconnu pour la prestation de soins pédiatriques depuis 115 ans, le Children fournit des soins ultraspécialisés, axés sur le patient et sa famille, à 63 % de la population géographique du Québec. Tous ceux qui font un don à l’hôpital contribuent à faire en sorte que des soins de santé attentionnés et novateurs seront prodigués pendant des années à venir.

MERCI! Les membres de la *Société MacKenzie Forbes* ont fait un don planifié à l’Hôpital de Montréal pour enfants au moyen d’un legs, une rente de bienfaisance, un don de police d’assurance-vie ou en créant un fonds de dotation. Nous sommes extrêmement reconnaissants envers ces donateurs qui contribuent à assurer la prestation des meilleurs soins pédiatriques aux futures générations de jeunes patients. Le Dr Alexander MacKenzie Forbes a fondé l’Hôpital de Montréal pour enfants en 1904 et y a occupé le poste de chirurgien en chef jusqu’en 1929.

Façonnez le futur grâce à votre succession



Les legs ou les dons testamentaires constituent une part importante de notre tradition philanthropique. Chaque année, des milliers de Canadiens et de Canadiennes comme vous appuient de nombreuses causes louables par des dons testamentaires, ce qui peut être financièrement difficile de faire de son vivant.

Ces dons peuvent générer d'importantes économies d'impôt pour votre succession. Ils aident également le Children à envisager l'avenir avec confiance, en garantissant les fonds nécessaires pour continuer d'offrir des pratiques et traitements novateurs et demeurer à l'avant-garde des soins de santé pédiatriques de classe mondiale.

Il est facile de faire un don par testament et il y a différents types de legs parmi lesquels vous pouvez choisir, notamment :

LEGS PARTICULIER

La Fondation du Children reçoit un bien spécifique, par exemple un certain montant d'argent ou un bien immobilier. Pour les dons de

titres, il est préférable de donner à votre liquidateur le pouvoir de choisir ce qui doit être donné plutôt que de nommer un titre en particulier. Cela permet une meilleure planification fiscale et écarte la possibilité que le don ne devienne caduc si les titres désignés ont été vendus.

LEGS RÉSIDUAIRE

La Fondation du Children reçoit la totalité ou une partie de ce qui reste de votre succession, après que toute autre disposition ait été respectée.

LEGS SUBSIDIAIRE

La Fondation du Children reçoit la totalité ou une partie de votre succession, après le décès des autres bénéficiaires désignés.

Un testament bien rédigé est essentiel. Sans testament, le gouvernement provincial décidera de la répartition de vos biens et, le tribunal ou les héritiers, désigneront le liquidateur de votre succession. Par conséquent, il se peut que vos préférences ne soient pas respectées. Cela est particulièrement vrai si vous souhaitez faire un legs à des

personnes en dehors de votre famille immédiate, ou pour soutenir des organisations caritatives qui sont importantes pour vous.

Il est important de faire préparer votre testament par un avocat, ou un notaire au Québec, ou par une société de fiducie avec l'aide d'un notaire. Il est également important de consulter un professionnel (avocat, notaire, comptable ou conseiller financier) pour une meilleure planification successorale et pour maximiser vos économies d'impôts. Faites savoir à vos proches ce que vous avez fait exactement, et pourquoi. Vous devriez revoir votre testament régulièrement – tous les trois à cinq ans et à certaines étapes de votre vie – pour vous assurer que son contenu reflète toujours vos souhaits.

Si vous envisagez de faire un don testamentaire, quel qu'il soit, veuillez contacter Samar El Soufi, au (514) 934-4846, poste 29226, sels@fhme.com, qui se fera un plaisir de vous aider. Soyez assuré que le respect, la confidentialité et l'écoute attentive sont les principes directeurs dans tout ce que nous faisons.

Merci

Suite de la page 1

les médecins et autres spécialistes, les absences scolaires, l'inquiétude des frères et sœurs, les projets annulés et l'incertitude financière ne sont que quelques-uns des défis auxquels les jeunes patients et leur famille sont inmanquablement confrontés.

Votre soutien continu donne espoir et possibilités à nos enfants malades.

Aujourd'hui, plus que jamais, votre générosité est essentielle, alors que la pandémie met en lumière la nécessité de nouveaux traitements et d'innovations révolutionnaires en matière de soins aux patients, de recherche et d'équipement. Les circonstances actuelles nous rappellent à quel point il est important de rester unis et d'aider les plus vulnérables. Le besoin pourrait se faire sentir aujourd'hui, demain, l'année prochaine, et plus loin encore. Avec votre aide, nous savons que nous serons toujours prêts à répondre à toutes les éventualités.

Nous sommes heureux de partager avec vous, fidèle donateur, cette première édition de l'infolettre de la Société MacKenzie Forbes, laquelle présente de l'information pertinente sur les diverses façons concrètes d'appuyer le Children.

Merci de nous aider à Panser autrement. Ensemble, nous sommes plus forts.



Entièrement Dévouée

Suite de la page 1

Chaque enfant est accueilli à bras ouverts. Les employés sont hautement qualifiés, sincères, et mettent toujours de l'avant les besoins des enfants. À maintes reprises, Joan a été témoin des actions de l'hôpital pour aider les enfants à surmonter de graves difficultés médicales et émotionnelles ainsi qu'à transformer leur vie.

Voilà pourquoi Robert et Joan sont devenus des donateurs annuels. Pendant plus de trente ans, ils ont fait de nombreux dons à la Fondation, entre autres en l'honneur du personnel de l'hôpital.

Lorsque le moment est venu de rédiger leur testament, la décision d'inclure la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants comme bénéficiaire dans leur succession allait de soi.

« L'hôpital était en tête de liste des organisations dont nous voulions nous souvenir, dit Robert. Nous avons décidé que le conjoint survivant laisserait un pourcentage de notre patrimoine au département de psychiatrie qui pourrait l'utiliser là où le besoin est le plus grand ». Connaissant si bien le Children, le couple savait que son legs serait utilisé efficacement et selon ses souhaits.

Depuis la mort de Joan en février 2018, Robert continue de soutenir l'hôpital. Il encourage vivement tout le monde à faire de même

dans sa propre planification successorale, en veillant à ce que la Fondation du Children reçoive un don planifié.

Robert est clair : « L'hôpital fait un travail remarquable auprès des enfants les plus malades dans les situations les plus difficiles. Un don testamentaire, quel qu'en soit le montant, aidera notre hôpital à continuer à fournir d'excellents soins pédiatriques à notre communauté et au-delà ».

Joignez-vous aux Kouri et appuyez la Fondation du Children en laissant un don dans votre testament. Donnez à un département ou programme particulier, ou soutenez les besoins les plus urgents de l'hôpital. Si la Fondation figure déjà dans votre testament, prière d'en informer ses employés. Ils aimeraient vous remercier personnellement et pourront s'assurer que votre testament est rédigé de manière à ce que votre don soit utilisé exactement comme vous le souhaitez. Ils seront également heureux de discuter des options permettant de reconnaître votre soutien ou de respecter vos souhaits si vous préférez demeurer anonyme.

À Robert et Joan Kouri, merci pour vos nombreuses années de soutien fidèle et généreux envers le Children, et pour votre volonté de poursuivre ce soutien pendant longtemps encore.

